

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/eure/contre-le-school-drive-bientot-des-a...>

 Mathilde Riou

 4 min read

Contre le "school drive", bientôt des amendes pour les parents qui déposent leurs enfants à l'école sans se garer

La Ville de Louviers dit stop aux incivilités aux abords des écoles. Depuis lundi 13 mai 2024, une première expérimentation est menée aux abords de l'école Jean-Moulin. Afin de mettre fin à une pratique appelé le « School drive ».

Des parents pressés, des enfants déposés et un concert de klaxons... C'est le lot quotidien de nombreuses écoles à l'entrée et à la sortie des classes.

Par manque de temps ou de place, les parents déposent leurs enfants devant l'établissement au plus vite, ce qui crée des bouchons et des agacements quand ce ne sont pas des situations dangereuses.

Autour de l'école Jean-Moulin à Louviers (Eure), "*c'est le bazar tous les matins !*", constate Virginie, mère d'élève.

"Également au niveau des passages piétons pour les enfants. C'est dangereux, certaines voitures ne s'arrêtent pas quand les enfants traversent. Un jour, il va y avoir un accident", s'alarme-t-elle.

VIDÉO. Retrouvez le reportage de Frédéric Lafond et Éric Lombaert :

 durée de la vidéo : 00h01mn44s

La ville de Louviers dit stop aux incivilités aux abords des écoles. Depuis ce matin une première expérimentation est menée aux abords de l'école Jean-Moulin. Afin de mettre un

stop à une pratique le « School drive ». Déposer son enfant dans la rue sans prendre le temps de se stationner. A Louviers Frederic Lafond et Eric Lombaert • ©France 3 Normandie

Ce matin, élus et policiers municipaux étaient sur place afin de faire de la pédagogie auprès des parents qui pratiquent le "School drive".

"Il y en a de plus en plus, c'est ça la difficulté. On a voulu prendre le problème avant que ça ne devienne trop compliqué. La rue aux abords d'une école, ce n'est pas la foire d'empoigne. Ce n'est pas : je jette mon enfant devant l'école et je repars. Il faut des règles et du savoir-vivre ensemble" explique François-Xavier Priollaud, Maire (Les centristes) de Louviers.

Certains parents estiment qu'ils n'ont pas le choix. Et assument cette façon de faire.

"Nous n'avons pas d'emplacement pour prendre le temps nécessaire et déposer en toute sécurité. Il n'y a pas assez de place disponible donc c'est un dépose minute !" déploré un parent d'élève.

"Il faudrait un parking et que les gens roulent moins vite. Certains ne peuvent pas venir à pied", ajoute ce papa.

Des mesures ont été mises en place. Une zone à 20 km/h donne la priorité aux piétons.

Pour encourager les déplacements à pied des chasubles jaunes ont été distribués. Et s'il y a encore des parents réfractaires la police municipale agira.

"On peut verbaliser la personne qui reste en plein milieu et qui gêne les autres usagers", assure un policier municipal.

Une amende de 135 euros sera infligée aux contrevenants. Et à partir du 2 juin la rue sera interdite à la circulation aux heures d'entrée et de sortie de l'école.